

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2009

OBJET

de la Délibération

**AMENAGEMENT
DE L'AVENUE
NAPOLEON 1^{ER} ET
DES RUES
ADJACENTES**

**AVENANT AUX
MARCHES DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

29 octobre 2009

Date d'affichage : 29 octobre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur BONHOURE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON , Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, MM. BONHOURE, DERRIEN, Mme LE STRAT, M. PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absentes ayant donné pouvoir

Mme LE PAVEC à Mme BURLOT
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

Absents

M. GIRALDON
Melle ORINEL
M. MOUHAOU

AMENAGEMENT DE L'AVENUE NAPOLEON 1^{ER} ET DES RUES ADJACENTES

AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Les travaux d'aménagement de l'avenue Napoléon 1^{er} et des rues adjacentes sont en cours de réalisation.

Dans l'attente de la réfection provisoire de la chaussée et pour des raisons de sécurité il y a lieu de procéder à une réfection de tranchée provisoire en surface .

Le montant de ces travaux est estimé à 6 850.80 € HT (8 193.56 € TTC) et pour les réaliser un avenant doit être passé avec le groupement d'entreprises ISS/COLAS titulaire du lot 6.

Nous vous proposons :

- D'accepter l'avenant à intervenir avec le groupement d'entreprises ISS/COLAS d'un montant de 6 850.80 € HT (8 193.56 € TTC) et d'autoriser le Maire à le signer.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 5 novembre 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**